

Depots de dossier pour papier lois de &à ans

Par farid1016, le 09/02/2011 à 01:07

Bonjour,

je suis rentrer en france le 01 08 2001 je prepare a deposé mon dossier dans le cadre de la lois de 10ans pour les algerien je riside en essonnes 91 donc voila j ai 9 ans et 7 mois je me demande c est je peut le deposé maintenant ou je doit attendre que j aurais 10 ans jour pour jour..?MERCI D AVANCE